**DEPARTEMENT FINANCEMENT.**

Notre Partenaire financier est spécialisée, avec son réseau bancaire international dans la mise en place de solutions financières court terme sur mesure, permettant de générer davantage de trésorerie et d'être indépendant du système bancaire traditionnel.

L'encours de financement est calculé sur la base de votre balance clients que vous souhaitez faire financer.

La mise en place d'une ligne de financement court terme dont la garantie est la cession du solde de la balance clients, permettra à votre entreprise d'avoir une quotité de financement supérieure grâce à des lignes automatiques supplémentaires de 50 000€ par débiteur : (ligne de financement fonction de votre encours clients).

Y compris pour les débiteurs peu ou pas couverts par l'assurance-crédit.

Exemple : si votre débiteur est coté 20 000€, il pourrait être financé jusqu' à 70 000€ ; si un de vos débiteurs n'a pas de garantie

(Coté « 0 »), il pourrait être financé jusqu'à 50 000€.

AVANTAGES :

-Un financement pouvant être porté jusqu'à 60 jours après la date d'échéance.

**- une indépendance bancaire et financière : l'ouverture d'un compte dédié pour l'entreprise afin d'effectuer vos virements vers vos comptes bancaires et recevoir le règlement de vos clients puisque vous conservez l'encaissement et les relances.**

**Vous conservez vos banquiers traditionnels pour des opérations courantes et tout autre type de financement moyen et/ou long terme.**

**RENSEIGNEMENTS : 0618180412**

ou contact2jcfconsult@gmail.com

Jean-Claude FEDER, votre interlocuteur.

*\*Au-delà de l'agrément délivré par l'assureur crédit pour vos clients débiteurs couverts.*